



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité
Conseil permanent

FSC-PC.JOUR/24
11 février 2009
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Présidence du FCS : France

Présidence de l'OSCE : Grèce

**37ème SÉANCE COMMUNE
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : Mercredi 11 février 2009

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 55

2. Présidents : M. l'Ambassadeur E. Lebédel (FCS) (France)
Mme l'Ambassadrice M. Marinaki (CP) (Grèce)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SÉCURITÉ ET STABILITÉ EN GÉORGIE

a) *Exposé du Chef de la Mission de surveillance de l'Union européenne (MSUE) en Géorgie, l'Ambassadeur Hansjörg Haber, sur la contribution de la MSUE à la sécurité et à la stabilité*

b) *Exposé du Directeur du Centre de prévention des conflits de l'OSCE, l'Ambassadeur Herbert Salber, sur la contribution des observateurs militaires de l'OSCE à la sécurité et à la stabilité*

Présidente (Grèce), Chef de la Mission de surveillance de l'Union européenne (FSC-PC.DEL/6/09), Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/19/09 OSCE+), Géorgie (annexe), Ukraine (FSC-PC.DEL/3/09), Suisse, États-Unis d'Amérique (FSC-PC.DEL/1/09), Norvège (FSC-PC.DEL/2/09), Royaume-Uni, Turquie, Canada, Fédération de Russie (FSC-PC.DEL/4/09 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Développements récents en Géorgie* : République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Azerbaïdjan et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration), Fédération de Russie (FSC-PC.DEL/5/09 OSCE+), Royaume-Uni
- b) *Exposition de photographies devant avoir lieu à Vienne le 17 février 2009* : Présidente (Grèce)

4. Prochaine séance :

Mercredi 18 février 2009 à 11 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité
Conseil permanent

FSC-PC.JOUR/24

11 février 2009

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

37ème séance commune du FCS et du CP

FSC-PC Journal No 24, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA GÉORGIE

Madame la Présidente,

Avant tout, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue au Chef de la Mission de surveillance de l'Union européenne (MSUE) en Géorgie, l'Ambassadeur Hansjörg Haber, et au Directeur du Centre de prévention des conflits de l'OSCE, l'Ambassadeur Herbert Salber, à cette séance commune du FCS et du CP et leur exprimer ma plus profonde reconnaissance pour leurs exposés particulièrement intéressants et opportuns sur la contribution de la MSUE et des observateurs militaires de l'OSCE à la sécurité et à la stabilité en Géorgie. En les écoutant, nous avons pu une fois de plus nous faire une idée claire de l'ampleur des activités réalisées par les observateurs de l'Union européenne et de l'OSCE dans cette situation extrêmement difficile et tendue.

Madame la Présidente, avant de passer à la partie principale de mon intervention, je voudrais signaler une chose qui concerne directement les activités des observateurs militaires de l'OSCE en Géorgie.

Le 10 février 2009, tôt le matin, sur le territoire adjacent à la région de Tskhinvali, près du village d'Adzvi, une bande armée criminelle du régime mis en place par la Russie a attaqué deux observateurs militaires de l'OSCE, qui ont été enlevés et libérés seulement deux heures plus tard. Cette attaque représente encore une provocation supplémentaire planifiée et orchestrée par la Russie et ses exécutants. Que ce serait-il passé si c'était une patrouille géorgienne qui s'était trouvée face à la soi-disant milice de l'Ossétie-du-Sud ?

La réponse est évidente, compte tenu de la violence dont font l'objet la police et les civils géorgiens. En toute vraisemblance, ces milices auraient attaqué une patrouille géorgienne, quelle qu'elle soit. Cela constitue manifestement une provocation, et il ne fait aucun doute que c'est à la Géorgie que la Fédération de Russie en aurait fait porter la responsabilité, son intention étant clairement de maintenir les tensions à un niveau élevé.

Un fait particulièrement alarmant est que, dans ce cas-ci, la violence ciblait des observateurs militaires de l'OSCE qui s'acquittaient de leur mission en conformité avec les règles et lois pertinentes. Une telle attaque insolente contre des représentants de l'organisation internationale révèle un niveau élevé de cynisme de la part des occupants

russe, étant donné que tout cela s'est passé à l'extérieur des limites administratives de la région de Tskhinvali.

La Géorgie proteste avec véhémence contre les actes de la Russie et des régimes qu'elle a mis en place et souligne que les observateurs militaires de l'OSCE ont le droit de se déplacer librement dans l'ensemble du territoire de la Géorgie. Toute atteinte à ce droit constitue donc une violation flagrante du droit international.

Madame la Présidente,

En août 2008, la Fédération de Russie s'est livrée à une agression militaire à grande échelle contre la Géorgie, qui s'est traduite par l'occupation de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali.

L'implication rapide et active de l'Union européenne dans le processus de règlement du conflit, d'abord en permettant aux parties de s'entendre sur un cessez-le-feu le 12 août et ensuite en déployant la Mission de surveillance de l'Union européenne (MSUE) le 1er octobre, a contribué de façon décisive à arrêter l'agression russe. En outre, la promotion active des pourparlers de Genève par l'UE et l'OSCE a marqué une étape importante en vue de la relance de négociations pacifiques.

Je voudrais en particulier souligner le rôle extrêmement important de la MSUE en Géorgie. Par sa réaction rapide face à ces incidents et l'information objective qu'elle communique à la communauté internationale sur les événements en cours, la MSUE contribue dans une large mesure à empêcher que la violence n'éclate à nouveau dans la région. La partie géorgienne considère depuis toujours qu'il est important d'appuyer activement les observateurs de l'Union européenne et, de ce fait, nous avons appris à coopérer de façon fructueuse avec eux.

Je dois néanmoins répéter que la menace d'une nouvelle agression russe reste présente. Depuis l'adoption de l'accord de cessez-le-feu en six points du 12 août 2008, la Russie en viole les dispositions de façon flagrante et ne s'acquitte pas de son obligation de retirer ses forces sur les emplacements qu'elles occupaient avant le début du conflit. Au contraire, la Russie a commencé à renforcer sa présence militaire, notamment en construisant de nouvelles bases militaires sur le territoire géorgien, en l'occurrence en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali.

Une série ininterrompue de provocations et, souvent, d'attaques terroristes a eu lieu depuis les territoires occupés par la Russie. De nombreux détails concernant des assassinats, des blessures, des vols, des actes de pillage, des enlèvements, des violations de l'espace aérien de la Géorgie et d'autres activités criminelles sont bien documentés dans les rapports présentés par la MSUE et la Mission de l'OSCE ces derniers mois.

Dans ce contexte, la Russie maintient sa « tradition » d'opposer tous les obstacles possibles aux mesures internationale et de transparence et de dresser des embûches contre les interventions internationales en Géorgie. En ce qui concerne l'OSCE, au cours des années antérieures, nous avons tous constaté comment la Russie entravait le travail des observateurs militaires – parfois par l'entremise des forces conjointes de maintien de la paix, parfois par

celle du régime qu'elle a mis en place. Sans parler du veto permanent opposé par la Russie aux propositions d'augmenter le nombre d'observateurs militaires de l'OSCE ou de poster des observateurs internationaux au pont de Didi Gupta et au tunnel de Roki.

À l'heure actuelle, les positions de la Russie aux négociations de Vienne, New York et Genève sont extrêmement rigides et contreproductives. Malgré les énormes efforts réalisés par les Présidences finlandaise et grecque de l'OSCE pour parvenir à un consensus sur de nouvelles activités de la Mission de l'OSCE en Géorgie, la Russie continue à s'entêter à refuser de coopérer. Nous avons observé la même tendance pour ce qui est de la présence de la MONUG en Géorgie, et les critiques constantes, injustifiées et sans fondement que la Russie adresse à la MSUE ont exactement le même objectif, celui de faire obstacle à toute forme de présence internationale et de transparence en Géorgie.

En même temps, la Russie tente d'accuser la Géorgie de concentrer des forces militaires dans les zones adjacentes à la région de Tskhinvali et de se livrer à des provocations. Mais les observateurs internationaux disent le contraire de ces allégations. D'ailleurs, la Géorgie a toujours coopéré activement avec tous les représentants internationaux sur son territoire. Le dernier exemple frappant d'une coopération aussi étroite est la signature, le 26 janvier 2009, d'un mémorandum d'accord entre le Ministère de la défense de la Géorgie et la MSUE, qui énonçait certains règlements mutuellement acceptables concernant les mouvements des forces armées géorgiennes dans les zones adjacentes aux territoires géorgiens occupés de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali. Ce Mémorandum est censé fournir un mécanisme complet, transparent et efficace d'interaction entre le Ministère de la défense de la Géorgie et la MSUE.

Si nous plaçons tous ces éléments dans un contexte général, nous constaterons clairement que la Russie tient tête à la communauté internationale d'une façon qui dépasse de loin le simple cynisme. Compte tenu de son comportement aux négociations de Vienne, New York et Genève, nous avons malheureusement l'impression que ce pays, et même son Ministère des affaires étrangères, ont complètement perdu leur capacité de participer à un dialogue constructif. Cette tendance dangereuse se renforce, et la menace d'une nouvelle agression devient donc plus concrète.

Madame la Présidente,

Permettez-moi une fois de plus d'exprimer la position de la Géorgie et, en même temps, de me faire l'écho de celle d'autres parties en disant que le moment est maintenant venu de renforcer plutôt que réduire la présence internationale en Géorgie, de contribuer à s'opposer à la violence, de garantir la sécurité et la stabilité, de promouvoir les droits de l'homme, d'encourager le dialogue et la réconciliation, et d'observer la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu du 12 août.

À notre avis, l'Union européenne est une organisation internationale extrêmement efficace ; en matière de sécurité, elle possède de solides moyens qui lui permettent de maintenir la paix et la stabilité dans notre région et de prévenir l'apparition d'un vide sécuritaire au cas où la Mission de l'OSCE et la MONUG devraient quitter la Géorgie à cause du veto exprimé par un État occupant. Nous sommes donc tout à fait convaincus que, si

la présence de l'Union européenne est renforcée, il sera possible de faire échec aux menaces et aux remises en cause de la sécurité et de la souveraineté nationales de la Géorgie.

Madame la Présidente,

Je voudrais maintenant me faire l'écho de l'Ambassadeur Haber et exprimer ma ferme conviction que l'Union européenne est une organisation internationale extrêmement efficace ; en matière de sécurité, elle possède de solides moyens qui lui permettent de maintenir la paix et la stabilité dans notre région et de prévenir l'apparition d'un vide sécuritaire au cas où la Mission de l'OSCE et la MONUG devraient quitter la Géorgie à cause du veto exprimé par un État occupant.

Pour finir, je voudrais répéter que la Géorgie est prête à continuer de coopérer étroitement avec l'Union européenne et l'OSCE à propos de toutes les questions pertinentes. Nous unifierons nos efforts pour empêcher un seul pays d'ébranler la paix et la stabilité régionales et donc de mettre en danger la sécurité de l'Europe dans son ensemble.

Merci.